Les lumières de la Ville

Par lettre du 31 juillet 2014, Mme Hélène COSTES DANDURAND, au titre de Maire du quartier 4.1 a demandé avis et propositions sur l'éclairage public dans ce secteur.

Pour notre part nous avions d'abord tenu à souligner que cette problématique ne pouvait s'effectuer par une simple consultation par courrier. En effet des situations complexes, voire contradictoires, sur ce sujet existent et seul un échange constructif entre les élus, les services techniques de la Ville et les différentes associations peut apporter des réponses dans l'intérêt collectif.

Par ailleurs la demande faite se portait autour de trois axes, à savoir la lutte contre le sentiment d'insécurité, l'amélioration de l'éclairage des lieux de vie (places, rues commerçantes...), la valorisation du patrimoine (édifices remarquables, façades particulières...). Il nous semblait difficile de scinder ainsi la question de l'éclairage public qui intègre d'autres points comme favoriser de meilleurs déplacements en mode doux avec, par exemple, des déclenchements d'éclairage au fur et à mesure du déplacement du cycliste sur son axe de circulation. Ainsi il nous paraissait plus juste d'aborder la problématique de l'éclairage sur le principe du mieux vivre sa ville et son quartier, en intégrant aussi la nature des éclairages : éclairage de type «électricité solaire» porteur d'économie, forme et nature des types de support d'éclairage, etc... De plus évoquer que ces trois axes pouvait conduire à n'apporter que des réponses ponctuelles ou fondées sur des intérêts strictement individuels au détriment de l'intérêt collectif. Suite à ces observations nous avions effectué diverses demandes.

Par courriel du 27 octobre 2015, sans qu'il y ait eu de débat en bureau ou commission de quartier, les associations ont reçu un tableau indiquant les suites données à leur demande. De fait nos craintes sur une absence de débat sur la problématique de l'éclairage public ont été confirmées.

S'agissant de nos demandes voici ce qui est inscrit dans le tableau que nous avons reçu :

- amélioration de l'éclairage de la place Rosine Bet. Réponse : passage à l'éclairage blanc en 2015.
- éclairage quasi absent place des Martigues à Amouroux. Réponse : place privée à voir avec le bailleur.
- révision des horaires d'éclairage secteur route de Lavaur et Amouroux où les heures de début et de fin d'éclairage sont souvent décalées par rapport au lever du jour et de la pleine nuit. Réponse : pas réalisable ou nécessaire.
- amélioration éclairage piétonnier entre le chemin Nicol et les Argoulets et sur la zone. Réponse : ajout de mâts solaires sur la zone en 2016.
- éclairage pour les fêtes de fin d'année sur rues autres que le faubourg Bonnefoy. Réponse : pas réalisable ou nécessaire.
- développement de l'éclairage à énergie solaire. Réponse : possibilité en fonction des situations géographiques d'ensoleillement.

Nous espérons vous avoir apporté un certain éclairage sur une problématique du quartier. Nous continuons à être à votre disposition sur celle-ci ou sur d'autres.

José ACHA

Alors on joue

Le dimanche 25 octobre, nous avons organisé la 3ème après-midi jeux. Une quinzaine d'enfants sont venus avec leurs parents. Dans la grande salle du centre culturel, les tables de jeux avaient été installées par tranche d'âge : un espace de jeux sensoriels pour les petits, un coin pour les 8-10 ans, un coin pour les plus de 8 ans, un coin pour les adolescents et adultes et un dédié aux jeux en bois. L'association Terre de Jeu, notre partenaire pour ces après-midi nous a proposé des jeux de cartes, de manipulation, de rapidité et la ludothèque de Toulouse nous a prêté cette année de nouveaux jeux tout aussi intéressants. Les enfants et les adultes ont encore apprécié ce moment de détente et de rire. En milieu d'après-midi, nous avons partagé un goûter : quel succès le goûter au chocolat de Jeannine ! Tout le monde est reparti chez soi en renouvelant ses remerciements. Au vu de l'enthousiasme des enfants, nous ne pouvons que continuer ces après-midi jeux.

Claudine BESSE

Circus

Les élèves du cirque du Lido, aux Argoulets, vous proposent régulièrement le résultat de leur recherche, des numéros en cours de travail. L'école du cirque ouvre gratuitement ses portes pour ces représentations les mercredis à 20h30. N'hésitez pas à y assister. Prochain rendez-vous les 2, 9 et 16 décembre.

A Toulouse Jolimont

VOTRE MAGASIN

Vous accueille
12 avenue Henri Guillaumet
Du lundi au samedi de 9h00 à 20h00
Avec son parking couvert.

Carrefour market

VENEZ FAIRE LE PLEIN
DE FRAÎCHEUR ET D'ÉCONOMIE
AVEC LA CARTE CARREFOUR

PROFITEZ DE -10% TOUS LES JOURS
SUR UNE SÉLECTION DE PRODUITS*

* Voir conditions en magasin.

BULLETIN D'ADHESION
Association 7 notre quartier
A adresser au Centre Culturel Soupetard
63 chemin de Héredia 31500 Toulouse
Coût de la cotisation 10€

Nom Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Téléphone : .....
Mail : .....

Institut grain de beauté
8 place Soupetard 31500 TOULOUSE
05 62 47 11 22
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI SUR R.D.V.
EPILATION, SOINS VISAGE, CORPS,
ONGLERIE, MODELAGE,
MAQUILLAGE SEMI-PERMANENT, SOLARIUM...

Imp. DIGIMAREL Toulouse - 05 61 99 92 23 - Siret 38279 317 000 11

Nous contacter :
http://toulouse7notrequartier.com Journal édité en 9 800 exemplaires / ne pas jeter sur la voie publique
Alain Jerez : tél 06 16 65 36 35 / adresse courriel : alain.jerez@toulouse7notrequartier.com
Claudine Besse : tél 06 87 75 09 64 / adresse courriel : claudine.besse@toulouse7notrequartier.com

Novembre 2015 - N°51

Toulouse 7 notre quartier infos
ISSN 2429-1900
Amouroux, Argoulets, Bonnefoy, La Colonne, La Gloire, Gramont, Juncasse, Jolimont, Marengo, Périole, Roseraie, Soupetard

Depuis septembre notre association a repris ses activités. Ses adhérents constituent sa force, assurant le lien avec chacun de vous. Tant sur la vie de quartier que dans nos activités de loisirs/culture, qu'au titre de l'accompagnement scolaire ou de la diffusion de ce journal, plus du tiers d'entre eux participent à la réalisation de ces actions. Vouloir une association où la parole est donnée aux adhérents, où ils sont pleinement propriétaires de celle-ci c'est ce qui nous guide, c'est comme cela que nous pouvons être au plus près de vos attentes.

Nous sommes, adhérents de notre association, des habitants ayant simplement voulu s'engager, ne serait-ce qu'en payant une cotisation, pour favoriser le lien social, la rencontre intergénérationnelle, la mixité sociale, en un mot «le vivre ensemble» retrouvé. Vous avez toute votre place avec nous, rejoignez-nous.

Tout cela n'est possible que par la volonté commune d'une activité collective, où chacun compte pour un, où la volonté de démocratie, notamment par notre Assemblée Générale, est notre boussole. Cela implique des choix, des orientations qui sont l'activité en commun, le débat, le rejet de la personnalisation, l'alternance dans les responsabilités au sein de l'association.

Voilà pourquoi depuis plus de quatre ans nous avons cherché à rajeunir et féminiser notre Conseil d'Administration afin qu'il soit toujours mieux en phase avec la réalité de notre quartier. Cette année notre Assemblée Générale du 21 novembre a donné encore plus de sens à cette évolution avec le départ volontaire de 40% des membres de notre Conseil d'Administration, dont le Président, et leur remplacement par de nouveaux membres.

Notre Assemblée Générale a ainsi validé le choix d'un binôme homme/femme pour assurer, au sein du Conseil d'Administration, les premières responsabilités. Désormais c'est Alain Jerez, au titre de Président, et Claudine Besse, en tant que vice-présidente, qui assureront, avec ce Conseil d'Administration rajeuni, la direction de notre association avec le plein soutien des membres ayant quitté celui-ci. Dans la continuité, une nouvelle page s'ouvre, venez avec nous l'écrire.

Alain JEREZ, Claudine BESSE, Robert SARCOS

Nous vous présentons
Nos meilleurs vœux pour 2016

Samedi 12 décembre 2015

20h30 au centre culturel Soupetard

Loto Toulouse 7 notre quartier

Un carton 3€
3 cartons 7€
5 cartons 10€
8 cartons 15€

2 demi-agneaux
2 canards gras avec le foie
Jambons, bons d'achats
et nombreux autres lots

Date à venir

14 décembre 2015 : réunion du Conseil d'Administration
16 décembre 2015 : réunion Commission Loisirs/Culture
19 décembre 2015 : rencontre avec nos adhérents
04 janvier 2016 : reprise de l'aide aux devoirs
11 janvier 2016 : réunion du Conseil d'Administration
14 janvier 2016 : réunion groupe de travail de nos adhérents sur la révision PLU
20 janvier 2016 : réunion Commission Loisirs/Culture
21 janvier 2016 : réunion du groupe travail de nos adhérents sur les transports et déplacements
23 janvier 2016 : pot de rentrée avec nos adhérents
07 février 2016 : après-midi jeux enfants/parents au Centre Culturel Soupetard
09 et 11 février 2016 : au Centre Culturel Soupetard après-midi confection confettis pour le carnaval du 19 Mars 2016. Venez nombreux.

Boulangerie DANTRAS Maxime
76 route de Lavaur Toulouse
Tél: 05.61.48.84.65

Et aussi notre autre magasin
Le Quignon de Croix Daurade
9 route d'Albi à Toulouse
05 61 21 55 09

ORPI
AMPLITUDE IMMOBILIER
23, route d'Agde - 31500 Toulouse
Tél. **05 34 25 80 80**
E-mail : amplitude@orpi.com
www.orpi.com/amplitude

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30
Parking clients.
Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN

Nous contacter :
http://toulouse7notrequartier.com Journal édité en 9 800 exemplaires / ne pas jeter sur la voie publique
Alain Jerez : tél 06 16 65 36 35 / adresse courriel : alain.jerez@toulouse7notrequartier.com
Claudine Besse : tél 06 87 75 09 64 / adresse courriel : claudine.besse@toulouse7notrequartier.com

Novembre 2015 - N°51

Cœur de quartier : Avons-nous notre mot à dire

Convaincu de l'intérêt d'un dialogue constructif à travers un dialogue citoyen avec nos élus, et dès que nous avons été sollicités, nous avons participé activement aux ateliers de la Fabrique sur ce projet de cœur de quartier Plana.

Nous avons cru longtemps, sans préjuger du résultat, que notre parole pouvait être entendue. Notre confiance a été confortée par la réunion publique du 18 mars 2015, où notre Maire de quartier nous a convaincu que rien n'était décidé et que notre contribution serait prise en compte.

Quelques mois plus tard quel est notre sentiment ?

Une première réunion avec Habitat Toulouse qui nous a présenté sa vision très générale du projet. Lors d'une seconde on nous expose un cahier des charges, dont on nous explique qu'il est issu du travail de la Fabrique. Ce document ne peut nous être remis, alors qu'il est la base de travail de 4 cabinets d'architecture.

C'est ce moment que nous avons choisi de débattre avec nos adhérents et les habitants du quartier qui nous ont interpellés : allons-nous accepter 90 logements de plus sans prise en compte de la saturation des services (écoles, activité jeunesse...), des difficultés de déplacement ? Ce cahier des charges est-il inspiré de votre proposition d'un cœur de quartier convivial, lieu agréable où il fait bon se retrouver ? Les formes architecturales demandées sont-elles harmonieuses et originales, la hauteur des bâtiments est-elle raisonnable ?

Notre difficulté à répondre nous a obligés à reprendre les raisons de la création de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Plana définie dans le PLU et consultables sur le site de la Mairie de Toulouse : créer une véritable centralité ; adapter l'intensité urbaine à la capacité de desserte du secteur ; renforcer les liens entre zone verte Argoulets et Soupetard (avenue de l'Hers) ; faciliter l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture ; requalifier les espaces publics aux abords des secteurs en mutation (avenue de l'Hers, rue Dinetard et place Soupetard).

Le 21 janvier 2015 une réunion sur le contrat de ville et les ateliers d'échanges a notamment souligné pour ce qui concerne Soupetard les points suivants : améliorer les déplacements, stopper la densification, développer un habitat diversifié, favoriser la cohésion sociale, donner sa place à la jeunesse.

Lors de la présentation en octobre des projets retenus dans une première sélection, aucun ne reprend les fondamentaux de nos propositions inspirées la définition de l'OAP à savoir : une densité modérée, une prise en compte de la qualité des déplacements, la création d'une vraie centralité favorisant la rencontre des habitants. De plus on nous demande de ne rien dévoiler du projet, et de faire un choix entre ces propositions qui ne conviennent à personne. Bien sûr nous avons refusé de choisir.

Aujourd'hui se pose la question de prendre en main le devenir de notre quartier. Nous restons à votre écoute et nous prendrons nos responsabilités pour que les habitants soient entendus dans la construction de notre espace de vie.

Habitat Toulouse et notre Municipalité doivent revoir leur copie afin que les espoirs mis dans la concertation n'entrainent pas déception et désillusion.

Alain JEREZ, Laurent LAVIGNE

Quid des équipements et de nos jeunes ?

Nos quartiers regroupent les habitants des quartiers 4.1, 4.2 et 4.3. En y habitant nous en vivons tous les jours la densification, donc l'augmentation de la population : dernière donnée 75 082 personnes, soit 23 830 pour le 4.1, 28 003 pour le 4.2, et 25 248 pour le 4.3.

Les chiffres indiquent une évolution certaine : il y a plus de jeunes ! Désormais, par exemple, dans le 4.2 21% de la population a moins de 20 ans, 15% a plus de 65 ans. Dans le 4.1 c'est respectivement 19% pour les moins de 20 ans, et 15% plus de 65 ans.

Face à une telle évolution la réalisation de nouveaux équipements publics n'a pas été suffisamment anticipée : crèches, nouvelles classes dans les écoles, maison des jeunes, etc... Les nouveaux bâtiments s'accumulent à rythme soutenu, les équipements publics eux sont à la traîne ; on pourrait penser que pour faire face à une telle évolution le recrutement d'éducateurs, animateurs et autres personnels non seulement utiles mais plus encore nécessaires serait effectif ; ici encore nous sommes en droit de nous interroger : plus d'habitants, plus de jeunesse... le nombre des éducateurs ne bouge pas ou peu en proportion (ASETE : 5 éducateurs en charge du secteur 4 ; un accueil jeunes à l'Hers).

Certes, il y a désormais la mise en place d'un accueil pour «pré-ados» et «ados» au centre social Soupetard (mercredi et jeudi : 17h30-19h) ce n'est pas rien mais c'est très loin des besoins réels. Un centre social n'est pas en soi une structure essentiellement en direction de la Jeunesse, la Jeunesse ne s'arrête pas à 16 ans. Notre association, depuis plusieurs années, a fait un travail, a des propositions à ce sujet, et a participé à la consultation des jeunes via la réalisation d'un questionnaire auprès de ceux-ci par exemple. N'oublions pas aussi le terrain préempté par la Ville sur le secteur Dinet, suite aux demandes d'associations, pour réaliser une structure répondant aux besoins de la jeunesse.

Actuellement sur le 4.2, il semblerait que l'on pense plus aux seniors qu'aux jeunes, que l'on pense plus à la sécurité qu'à la prévention.

Jacqueline et Simonne

ATELIER FORMES ET COULEURS
Modelage - Sculpture - Tour

Cours et Stages à l'année
Monique Lafont
98, avenue Yves Brunaud
31500 Toulouse
Métro Roseraie
06 18 78 78 12
moguerre@orange.fr

PHOTO STUDIO 77
Rue Soupetard 31500 TOULOUSE
05 61 48 62 78
- photos d'identités agréées
- tirages photos, reproductions
- portraits, mariages, etc...

Nous contacter :
http://toulouse7notrequartier.com Journal édité en 9 800 exemplaires / ne pas jeter sur la voie publique
Alain Jerez : tél 06 16 65 36 35 / adresse courriel : alain.jerez@toulouse7notrequartier.com
Claudine Besse : tél 06 87 75 09 64 / adresse courriel : claudine.besse@toulouse7notrequartier.com

Novembre 2015 - N°51

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du PLUIH (plan local d'urbanisme et IH intercommunal de l'habitat), qui aura lieu en 2016/2017, devrait permettre l'amélioration de notre cadre de vie malgré une densification croissante. Il est lié au PDU (plan de déplacement urbain), au PADD (plan d'aménagement et de développement durable) et au SCOT (schéma de cohérence territoriale), avec les questions de transport, circulation, stationnement, parking, biens publics et infrastructures publiques (écoles, crèches maisons des jeunes et des ainés, police etc ...)

Les modifications se font, suite aux projets des élus, par enquête publique où les requêtes des habitants ou des associations sont remises à des commissaires enquêteurs donnant leurs avis et leurs remarques. Les élus sont alors les seuls décideurs suite à ces avis.

Lors de la dernière modification du PLU, malgré l'avis favorable des commissaires enquêteurs à plusieurs de nos requêtes, nous n'avons obtenu satisfaction que pour le terrain de rugby du TCMS classé non constructible et pour les hauteurs de construction sur le secteur dit Dinet revues à la baisse de R+4 à R+2, une partie du secteur a été préempté par la ville pour un projet jeunesse.

Si vous souhaitez participer à nos groupes de travail sur ce dossier, pour faire avancer le droit du MIEUX VIVRE NOTRE QUARTIER, faites-vous connaitre auprès de notre association.

Jean Pierre VIGUIER

Questionnaire d'été

Cet été les riverains de plusieurs rues de nos quartiers ont été interrogés par la ville sur le marquage de places de stationnement en quinconce, qui semble perçu positivement (Chemins de Heredia et Pelleport) et sur le sens unique de la rue Dinetard, qui va être inversé.

Pour cette dernière, qui est de plus en plus fréquentée, nous avons rappelé aux élus l'étroitesse et l'absence partielle de trottoirs notamment depuis la construction de l'immeuble remplaçant l'ancienne patinoire. Chaque matin les enfants se rendant à l'école depuis cette construction, rue S. Germain, doivent louvoyer sur la chaussée, comme les assistantes maternelles allant en promenade aux Argoulets avec les enfants dont elles s'occupent !

Pour les rues d'accès à la zone verte, au-delà d'un débat limité au sens de circulation, de réelles mesures d'aménagement ou de réfection sont nécessaires pour sécuriser les nombreux usagers piétons et cyclistes. La réponse reçue de la Municipalité «attire l'attention sur les questions de coûts». Mais à l'heure où nous payons les taxes locales, il est difficile d'accepter de restreindre au minimum les investissements pour une meilleure qualité de vie à Soupetard. Nous constatons aussi que les constructions ont continué à un rythme soutenu, sans avoir mesuré au préalable les conséquences en matière de circulation et de stationnement. Sur ce point, malgré les difficultés vécues quotidiennement par les habitants, nous sommes renvoyés à la modification du PLU...

Nous en appelons donc à la responsabilité morale des élus afin d'aménager rapidement des modes doux de déplacement, de stopper la sur-densification du quartier et de coordonner les questions de circulation, de stationnement et d'urbanisme.

Alain FABRE

Circulation, déplacements, stationnement

Circulation, déplacement en bus, en vélo ou à pied, stationnement, notre quotidien est de plus en plus problématique. Les élus, saisis depuis longtemps, y ont donné peu de suites. Aussi pour impulser des solutions nouvelles nous avons créé, avec nos adhérents, un groupe de travail. Voici les premières réflexions :

- La densification de nos quartiers, qui se discute quant à sa nécessité et ses enjeux, est trop rapide, n'est accompagnée d'aucune anticipation ou/et adaptation des services et des politiques de déplacement.
- La circulation est invivable à certaines heures dans différents endroits de nos quartiers, des solutions sont possibles même si l'usage de la voiture va évoluer.

- Pour les transports en commun il faut améliorer les liaisons existantes, libérer le bus de la circulation, augmenter les fréquences, créer des navettes gratuites «interpoints» du quartier comme en centre-ville.
- Pour le stationnement différentes possibilités, à débattre, existent, celle en quinconce apparaissant plutôt positive.
- Pour les parkings dans les nouvelles résidences, il faut mieux cerner les besoins et les enjeux et se pencher sur la gestion de ceux des résidences à caractère social ou locative trop souvent inoccupés.

Ces questions vous intéressent, alors n'hésitez pas, venez agir avec nous.

Aménagement des Argoulets

Conseil de secteur du 12/10/2011 : notre association interpelle fortement le Maire sur le besoin de réaménager la zone verte des Argoulets. En conclusion de la réunion le Maire répond positivement à notre demande et acte officiellement le principe de redonner cohérence et sens à cette zone. Cette action s'est donc engagée.

Un projet a été élaboré par concertation avec des habitants et des associations. Pour notre part nous avons porté une vision globale de réaménagement de la zone verte des Argoulets, et souhaité favoriser des liaisons cyclistes et pédestres entre la zone et le reste du quartier.

Le début de ce réaménagement a été entrepris, mais il ne concerne que de la zone Nord, secteur complexe Jany, et l'éclairage des cheminements n'est pas abordé. Ainsi toujours rien à ce jour, quant à l'aménagement du secteur Sud, entre la Maison du Judo et l'avenue Jean Chaubet, c'est-à-dire pour les habitants des secteurs cité Georges Hyon, Juncasse, Surcouf, Pelleport.

Au vu du temps écoulé entre la réunion d'octobre 2011 et la mise en œuvre des premiers aménagements nous pensons qu'il est désormais obligatoire d'entreprendre l'étude d'aménagement de la zone Sud. La balle est dans le camp de la Ville !

Robert SARCOS

Nous contacter :
http://toulouse7notrequartier.com Journal édité en 9 800 exemplaires / ne pas jeter sur la voie publique
Alain Jerez : tél 06 16 65 36 35 / adresse courriel : alain.jerez@toulouse7notrequartier.com
Claudine Besse : tél 06 87 75 09 64 / adresse courriel : claudine.besse@toulouse7notrequartier.com